La bande à Sada Curpen aux assises

by Ledweena Ramasawmy on 2011-08-02 02:26:00

Patrick Serret alias Poloco, accusé d'avoir abattu Denis Fine d'un coup de feu, Sada Curpen, commanditaire présumé de cet assassinat ainsi que leurs complices Antoine Georgy Wesley Badoodeenkhan et Louis Gino Robertson ont été déférés aux assises, mardi. En effet, la magistrate du tribunal de Pamplemousses, Maryse Panglose-Cala qui a présidé l'enquête préliminaire sur cette affaire, a fait connaître ses conclusions, hier. Elle a déclaré à l'adresse des quatre accusés que le dossier à charge soutenu par le ministère public devant ce tribunal a révélé suffisamment de preuves contre eux.

Sada Curpen et ses acolytes déférés aux assises

Patrick Steeve Serret, Antoine Georgy Wesley Badoodeenkhan, Louis Gino Robertson et Sada Curpen ont été déférés aux assises, lundi, à l'issue de l'enquête préliminaire sur l'assassinat de Denis Fine. C'est la magistrate Maryse Panglose-Cala siégeant en cour de Pamplemousses qui a annoncé la décision, en début d'après-midi de lundi. Elle a déclaré qu'il y a suffisamment de preuves pour que les quatre suspects soient traduits en justice devant la cour d'assises.

Les quatre accusés seront maintenus en détention jusqu'au procès. C'est le Directeur des poursuites publiques qui décidera s'ils seront jugés en cour d'assises devant un juge et un panel de jurés, ou devant une autre instance judiciaire. Rappelons que la dernière séance de l'enquête préliminaire a eu lieu le 28 juillet, 2011 soit après dix mois d'audition.

Les débats sur la remise en liberté de Wesley Badoodeenkhan alias Toto seront entendus le 17 août. Les trois autres comparaîtront devant la 'Bail and Remand Court' le 18 août. Le ministère public représenté par Me Nataraj Mooneesamy a objecté à la demande de remise en liberté des quatre accusés. Il donnera ses 'grounds of objection in due course'.

Les avocats de la défense présents lors de l'audition de lundi, notamment Me Raouf Gulbul et Me Rama Valayden, n'ont pas manqué de commenter la décision prise par la magistrate.

"Cette décision ne prouve pas que mon client est coupable. Sada Curpen a toujours clamé son innocence dans cette affaire. J'ai demandé que mon client soit libéré jusqu'au procès, mais la poursuite a objecté. C'est pour cela qu'on a demandé une date au plus vite pour que la motion de sa remise en liberté soit entendue, car on ne peut garder, sur une base humanitaire, une personne derrière les verrous tout ce temps", a souligné Me Raouf Gulbul qui assure la défense de Sada Curpen, suspect no 4, accusé de complicité délictueuse dans cette affaire.

Quant à Me Rama Valayden, avocat de Patrick Steeve Serret alias Poloco, accusé d'être celui qui a tiré sur Denis Fine, il a déclaré : "Ena enn tas bann kestions qui nu pane soulever dans l'enquête préliminaire, nu pu gard li pou l'assiz. Ena ban témoignages ossi ki nune réservé pu apré. Nu pane poz questions lors la police surtout. Il y a eu un 'miscarriage of justice'. Travail ki la police ine fer, ena boku kitsoz ki bizin questionner."

Denis Fine a été abattu d'un coup de feu le 3 janvier, 2010 à la tête, alors qu'il se trouvait dans sa maison, à Pamplemousses. Le rapport d'autopsie du chef du département médico légal, Dr Sudesh Kumar Gungadin, avait conclu que la cause du décès est due à un 'gunshot wound at the head'.

A l'issue de l'enquête et de multiples interrogatoires, quatre hommes se sont retrouvés sur le banc des accusés, dont Sada Curpen, Patrick Serret alias Poloco, Wesley Badoodeenkhan alias Toto et Gino Robertson alias Batman. Toto et Batman étaient en liberté conditionnelle mais Batman avait été interpellé par la brigade antidrogue pour une affaire de Subutex. Poloco est accusé d'être le tireur allégué, tandis que les trois autres sont accusés de complicité.